

**Journée de carence
une mesure injuste et stigmatisante**

Le gouvernement a rétabli la journée de carence pour les fonctionnaires au 1/01/2018. **Cette mesure est particulièrement injuste : rien ne peut justifier de punir les personnels malades !** Elle fait partie de l'ensemble des mesures qui font diminuer le salaire des Fonctionnaires.

Cette mesure est aussi stigmatisante, faisant peser le soupçon d'un absentéisme massif des fonctionnaires. Les statistiques sont formelles : public/privé confondus, **les fonctionnaires ne sont pas les plus absents.** Au sein de la Fonction Publique, les personnels de l'enseignement font partie de ceux qui "s'absentent" le moins.

**Quand le gouvernement s'attaque à
l'essence même de la Fonction Publique**

«Plan de départs volontaires», «externalisation», 120 000 suppressions d'emplois en 5 ans, abandon de «missions de services publics», recours accru aux contractuels, accompagnement «individualisé», rémunération au mérite ... Les mots sont lâchés et les intentions clairement dévoilées : derrière les promesses de « modernisation » de la Fonction Publique, il s'agit surtout de remettre en cause le rôle de l'État et des collectivités territoriales.

Il s'agit aussi pour le gouvernement de **remettre en cause le statut des fonctionnaires, pourtant protecteur, garant de nombreux droits et d'une réelle indépendance par rapport au pouvoir politique.**

Le gouvernement entreprend une transformation en profondeur de nos missions et de nos métiers, pourtant au service de l'intérêt général. Il est temps de réagir !

**Report du PPCR
trahison de la parole de l'État !**

Revenant sur la parole de l'État, le gouvernement a fait le choix de reporter d'un an les mesures du PPCR qui devaient entrer en vigueur au 1/01/2018. **Près de 4,4 millions d'agents sont touchés par ce report qui va se traduire par une dégradation du pouvoir d'achat et des carrières.** Ce report va permettre au gouvernement d'économiser 800 millions d'euros. A comparer aux cadeaux fiscaux (suppression de l'ISF, refus de lutter réellement contre l'évasion fiscale) qui se chiffrent en dizaines de milliards d'euros.

Le gouvernement fait donc clairement le choix de pénaliser les salaires et les carrières des fonctionnaires, ceux-là même qui œuvrent au quotidien pour le service public !



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

**Des Fonctionnaires « privilégiés »,
stop aux idées reçues !**

Depuis 2000, **les fonctionnaires ont perdu l'équivalent de 15% de pouvoir d'achat.**

En 2015, le décrochage entre les salaires du secteur public (+0,6%) et ceux du secteur privé (+1%) s'est poursuivi.

En janvier 2018, les fonctionnaires et les retraités ont été les seuls à perdre des dizaines d'euros (plusieurs centaines d'euros sur l'année à venir) sur leur traitement/pension du fait des mesures gouvernementales.

**Pour nos salaires, pour des services publics de qualité
A l'appel de l'intersyndicale FSU, CFTC, CGC, CGT, FAFP, FO, Solidaires
Tous en grève le jeudi 22 mars**

**Manifestation régionale à Lille, 14h30 Porte de Paris
Plus d'informations sur notre site - www.lille.snes.edu**

En collège comme en lycée, stop à la baisse de notre pouvoir d'achat et à la dégradation du service public d'éducation !

**En 1980, professeurs, CPE et PsyEN
débutant-e-s gagnaient 2 X le SMIC,
aujourd'hui c'est 1,25 X le SMIC.**



Sources : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2300>

Le salaire horaire réel des enseignants est inférieur au salaire horaire moyen.



Salaire net mensuel moyen d'un professeur certifié à temps complet en 2015 : 2 583 €
Sources : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2013/46/4/DEPP_NI_2013_13_temps_travail_enseignants_second_degre_public_2010_260464.pdf

Baisse de salaires en janvier !

Les propos de G.Darmanin et d'E.Philippe sonnent comme une nouvelle provocation. Avec un aplomb sidérant, **ils assurent que tous les Français voient une augmentation de leur salaire en janvier. Pour les personnels de l'Education Nationale, on est loin du compte !**

Hausse de la retenue pour pension (effet annuel de la réforme Fillon sur les retraites en 2010), gel du point d'indice dans un contexte de retour de l'inflation, augmentation de la CSG mal compensée, au final, les personnels ont bien vu leur salaire baisser par rapport à janvier 2017. **Sur une année, la perte va s'élever à plusieurs centaines d'euros.**

La stratégie du gouvernement est claire : diminuer le salaire des fonctionnaires, transformer en profondeur nos métiers en remettant en cause le sens même de l'engagement dans des missions de services publics.

Tous les chiffres, les témoignages sur le site du SNES-FSU « salaires corrects exigés » : <https://www.salairecorrectexige.fr/>

Conditions de travail : dégradations en perspective !

La première rentrée préparée par JM Blanquer va être celle du retour des suppressions de postes : alors que 26000 élèves supplémentaires sont attendus dans les collèges et lycées, le budget 2018 prévoit la suppression de 2600 emplois, dans l'Académie de Lille, + 661 élèves dans le second degré et 136 suppressions de postes ! Les conséquences commencent à être visibles à l'occasion de l'étude des DGH, notamment en collège : **augmentation des effectifs par classe, suppressions d'options, de dédoublements** etc... Quoi qu'en dise le Ministre de l'Education Nationale, la réforme du lycée est bien pilotée par un impératif budgétaire comme le montre **la disparition des heures pour travailler en demi-groupes**. Les réformes du lycée, du bac et de Parcoursup vont **aggraver les inégalités sociales**.

Face à la dégradation de nos conditions de travail, à la mise à mal du service public d'éducation, réagissons !

**Pour nos salaires, pour des services publics de qualité
A l'appel de l'intersyndicale FSU, CFTC, CGC, CGT, FAFP, FO, Solidaires
Tous en grève le jeudi 22 mars**

**Manifestation régionale à Lille, 14h30 Porte de Paris
Plus d'informations sur notre site - www.lille.snes.edu**